



ENS "Étang d'Assay" à Assay

POTAMOT À FEUILLES DE GRAMINÉES

Avril 2024

La présence exceptionnelle d'un Potamot à l'étang d'Assay.

L'étang d'Assay, acquis et classé au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS) par le Département fin 2018, est d'une grande valeur écologique, en particulier pour les oiseaux, les insectes, les batraciens et la flore. Le technicien en charge de sa gestion a réalisé un inventaire, suite aux aménagements et travaux d'envergure menés depuis 5 ans sur le site.

Il a révélé la présence du Potamot à feuilles de graminées, une plante qui n'avait pas été observée depuis près d'un siècle sur cet étang. Les archives révèlent que la dernière mention remonte à l'inventaire de 1907 réalisé par le célèbre botaniste chinonais Ernest-Henry Tourlet, dans son "Catalogue raisonné des plantes vasculaires du département d'Indre-et-Loire".



Potamogeton gramineus

Le Conseil départemental s'est engagé dans une démarche de préservation de l'environnement depuis de nombreuses années avec un mode de gestion équilibré des sites classés ENS. Cette approche a permis non seulement de maintenir la biodiversité, mais également favoriser le retour des espèces autrefois disparues, tout en accueillant un public curieux.

En effet, vous pouvez découvrir le site au travers d'un sentier aménagé avec 2 observatoires et de nombreux panneaux pédagogiques.

